



JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION 2026 – JEUDI 12 MARS 2026

« AUDITION & GRAND ÂGE »

Santé auditive : mobilisons-nous pour nos aînés

À l'occasion de la 29e Journée Nationale de l'Audition (JNA), l'Association Nationale pour l'Audition (ANA) alerte : la surdité non prise en charge chez les personnes âgées entraîne isolement social, perte de dignité et dépression.

Dans les Ehpad, le regard absent de certains résidents n'est pas seulement lié au vieillissement cérébral ou aux maladies neurodégénératives. La surdité joue un rôle majeur. Un appareil auditif non porté, encrassé, une pile déchargée ou un simple bouchon de cérumen suffisent à couper le lien avec le monde extérieur.

« La santé auditive n'est pas un luxe, c'est un déterminant essentiel de santé », rappelle l'Association Nationale de l'Audition. Pourtant, elle reste reléguée au second plan dans la prise en charge des personnes âgées.

Privés d'interactions, nos aînés se retrouvent réduits au silence. Les experts appellent à une mobilisation urgente : préserver l'audition, c'est préserver la vie sociale et la dignité tous et aussi au grand-âge.

Un grand plan national pour l'audition des aînés

Audition & Grand Âge : agir maintenant

Pour changer la donne, l'Association Nationale pour l'Audition (ANA) lance un vaste plan d'action national sur deux ans. Objectif : faire de la santé auditive un pilier du bien-être et de la dignité des personnes âgées.

Les axes prioritaires du plan

- Intégrer systématiquement l'audition dans le suivi médical des résidents en Ehpad.
- Former et outiller les équipes soignantes : 80 % des 600 professionnels interrogés déclarent en avoir besoin.
- Assurer le bon usage des aides auditives : entretien, piles, réglages et port effectif des appareils.
- Préserver le lien social pour les personnes non appareillées, afin d'éviter l'isolement.



Des outils concrets pour les soignants

Le plan met à disposition fiches pratiques, tutoriels et matériels d'entretien, afin de rendre les gestes simples et efficaces au quotidien.

Une évaluation pour mesurer l'impact

Une évaluation et une mesure d'impact social seront menées pour démontrer que l'audition n'est pas un détail, mais un déterminant majeur de santé. L'objectif est clair : mettre fin à la stratégie du déni, qui coûte cher humainement et financièrement

Santé auditive : un enjeu majeur du vieillissement démographique

Avec le vieillissement de la population, il devient urgent d'acculturer la société aux bonnes pratiques auditives tout au long de la vie : prévention, repérage précoce et compensation adaptée.

Une réalité méconnue

Contrairement aux idées reçues, 88 % des personnes malentendantes le sont devenues au cours de leur existence. La perte auditive n'est donc pas une fatalité liée à la naissance, mais un risque qui concerne chacun de nous.

Un pilier de la continuité des soins

La santé auditive doit être reconnue comme un élément central de la continuité des soins. Elle conditionne non seulement la qualité de vie, mais aussi l'accompagnement dans la dignité des personnes âgées.

Agir pour demain

Préserver l'audition, c'est préserver le lien social, l'autonomie et la dignité. L'audition doit entrer pleinement dans les politiques de santé publique, au même titre que la nutrition, la mobilité ou la prévention des maladies chroniques.

JNA 2026 : l'ANA lance une vaste campagne de dépistage auditif

Vous a-t-on déjà interrogé sur vos habitudes sonores, vos difficultés de compréhension, ou la présence de siflements et bourdonnements ? La réalité est frappante : un Français sur deux n'a jamais réalisé de dépistage auditif, alors même que les troubles liés à l'environnement sonore progressent... et qu'ils sont souvent évitables. L'Organisation Mondiale de la Santé annonce qu'une personne sur quatre sera concernée par un trouble de l'audition d'ici à 2050.

Une urgence de santé publique

Le bruit et les expositions sonores fragilisent l'audition et accélère le vieillissement de l'audition. Pourtant, la prévention et le repérage restent largement insuffisants.

Mobilisation nationale

À l'occasion de cette nouvelle édition de la Journée Nationale de l'Audition, l'Association Nationale pour l'Audition (ANA) mobilise l'ensemble des professionnels du secteur pour mener une vaste campagne de dépistages auditifs partout en France. Objectif : sensibiliser, prévenir et accompagner, afin que la santé auditive devienne un réflexe pour tous.



Mobilisons-nous pour nos aînés aujourd’hui et pour nous demain.

Contact presse :

Sébastien Leroy 0633626818

presse@journee-audition.org

A propos de l'Association Nationale de l'Audition

L'Association Nationale de l'Audition – association loi 1901 à but non lucratif, éligible à l'intérêt général - est l'acteur de référence de prévention des risques auditifs et de la lutte contre le renoncement aux soins en France.

Ses activités s'articulent autour de 4 domaines :

- 1) organisation des campagnes nationales d'information et de dépistages auditifs : Journée Nationale de l'Audition ; Prévention des Festivités de l'été ; Semaine de la Santé Auditive au Travail ;
- 2) appui aux acteurs de la santé et de la prévention en tant que centre ressource expert : documentation, ingénierie, amélioration des pratiques; animations digitales et en présentiel ;
- 3) réalisation d'études scientifiques pour mieux connaître les troubles de l'audition et leurs impacts sur les états de santé et les parcours de vie professionnelle et personnelle ;
- 4) appui aux pouvoirs publics par la transmission de notes de réflexion et de préconisations

L'Association mobilise l'ensemble des associations et des acteurs avant tout citoyens et engagés dans leurs écosystèmes afin de relever les défis de l'audition en France : développer l'éducation à la santé [auditive] dès le plus jeune âge ; réduire la croissance des symptômes et troubles auditifs ; assurer la qualité de la prise en charge pour tous et partout ; faire de l'audition un déterminant de la dignité à tout âge pour abolir les situations discriminantes réduisant les personnes concernées au silence.